

La centrale nucléaire de Nogent-sur- Seine

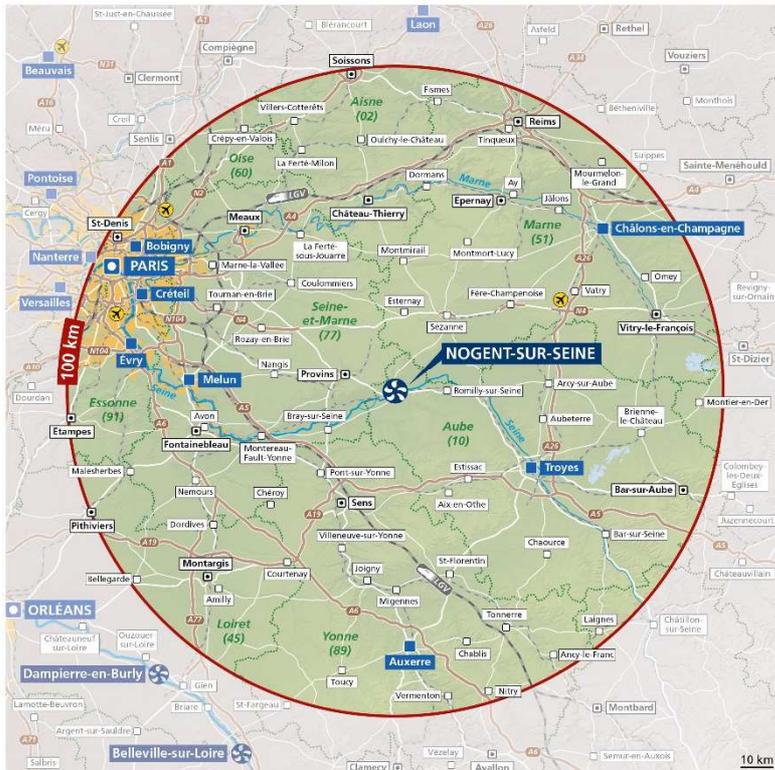
**Une production d'électricité
bas carbone, sûre et
compétitive au cœur de la
région Grand Est**



Fiche d'identité de la centrale de Nogent-sur-Seine

| | |
|-------------------------------|--|
| Date de mise en service | 1987 pour l'unité de production n°1 1988 pour l'unité de production n°2 |
| Production en 2019 | 16,26 TWh |
| Nombre d'unités de production | 2 |
| Puissance totale | 2 réacteurs à eau pressurisée de 1 300 MW |
| Effectif total | 774 salariés EDF et 407 salariés permanents d'entreprises prestataires |

CENTRALE NUCLEAIRE DE NOGENT-SUR-SEINE (AUBE)



Les grandes villes
et axes de communication



- Préfecture de région
- Préfecture départementale
- Sous-préfecture
- Autre ville

BILAN 2019

L'année 2019 a été une année dense pour la centrale de Nogent-sur-Seine avec notamment la réalisation de la 3^{ème} visite décennale de l'unité de production n°1. La spécificité de cet arrêt programmé consiste à réaliser des contrôles approfondis et réglementaires sur les principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.

Près de 3 500 partenaires industriels ont été mobilisés pendant 5 mois environ afin d'améliorer encore le niveau de sûreté des installations.

A la suite de cette visite décennale c'est l'Autorité de sûreté nucléaire qui autorise l'exploitation du réacteur pour 10 années supplémentaires.

L'année 2019 a également été marquée par la mise en service des 2 Diesels d'Ultime Secours dans le cadre des actions post Fukushima engagées par EDF.

Par ailleurs, la centrale a fait l'objet d'une évaluation internationale de nos modes de fonctionnement et de notre niveau de sûreté par des experts de Wano (association mondiale des exploitants nucléaires) dont l'objectif est d'améliorer encore l'efficacité de nos processus et la sûreté des installations.

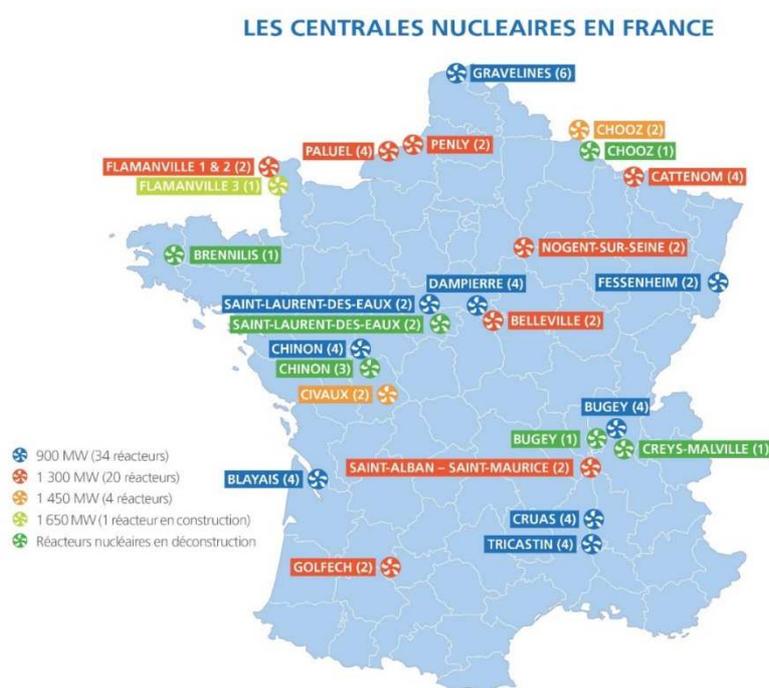
Par ses retombées socio-économiques et ses actions avec les parties-prenantes locales, la centrale de Nogent-sur-Seine est un acteur majeur du territoire.

SOMMAIRE

1. *Une production d'électricité qui s'inscrit dans la transition énergétique* 5
2. *La sûreté nucléaire, une priorité absolue* _____ 7
3. *La protection des intervenants* _____ 12
4. *L'environnement, une préoccupation au quotidien* _____ 13
5. *Assurer dans la durée un parc nucléaire performant et compétitif* ____ 15
6. *Les centrales nucléaires, des acteurs incontournables du territoire*__ 17
7. *Une information continue du public* _____ 20

1. Une production d'électricité qui s'inscrit dans la transition énergétique

Les 58 réacteurs français actuellement en exploitation appartiennent à la même technologie, appelée « réacteur à eau pressurisée » (REP) et déployée dans l'hexagone entre 1977 et 1999. La centrale de Nogent-sur-Seine fait donc partie d'un parc standardisé qui permet de mutualiser les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et de disposer d'un retour d'expérience important, applicable à l'ensemble des sites.



La centrale de Nogent-sur-Seine a produit en 2019 16,26 milliards de kWh, soit près de 4,3 % de la production d'électricité d'origine nucléaire en France.

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, composée de deux unités de production, est située dans la commune de Nogent-sur-Seine, dans le département de l'Aube. Quotidiennement, ce sont plus de 1 100 hommes et femmes qui œuvrent à la production en toute sûreté d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO₂.

Les centrales nucléaires dans le mix-énergétique français

Le nucléaire est la troisième filière industrielle française derrière l'automobile et l'aéronautique. Avec 19 centrales en activité, EDF assume l'entière responsabilité de ce parc.

Afin de fournir à tous, en quantité et en continu une électricité propre et abordable, EDF utilise des sources d'énergie complémentaires : nucléaire, hydraulique, éolien, solaire, biomasse, charbon.

Parmi elles, l'énergie nucléaire est la seule avec l'énergie hydraulique à être sollicitée en continu. Toutes deux constituent le « socle » de l'électricité française, dont le nucléaire assure l'essentiel de la production. Cette part prépondérante dans le mix énergétique français s'explique par un choix politique pris par la France dès les années 1960 de diversifier ses sources d'approvisionnement afin de garantir son indépendance énergétique.

Une souplesse de pilotage permettant l'introduction croissante des énergies renouvelables

La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit la réduction de la part du nucléaire à 50% d'ici 2035 et l'introduction croissante des énergies renouvelables. Avec cette augmentation de la part du renouvelable dans le mix énergétique, le nucléaire est amené à s'effacer pour permettre la production renouvelable quand la météo le permet. Inversement il peut augmenter sa production en cas de chute de la production éolienne ou solaire. Les centrales nucléaires ont, depuis les années 80, toujours été manœuvrantes pour pouvoir ajuster en permanence la production d'électricité à la consommation très variable selon les moments de la journée et de la nuit.

Ces dernières années, avec le développement des énergies renouvelables intermittentes EDF a encore renforcé la souplesse de fonctionnement de ses réacteurs.

L'expertise EDF dans la modulation du parc nucléaire est un élément déterminant pour réussir la transition énergétique.

Une production d'électricité neutre en CO₂

Le maintien d'une part de nucléaire est indispensable pour répondre aux besoins grandissants d'une électricité abondante et permanente tout en préservant les objectifs climatiques de la neutralité carbone de la France en 2050. Au cœur des enjeux liés au changement climatique, la réduction des émissions de CO₂ fait du nucléaire, énergie produite sans CO₂, l'une des composantes essentielles du mix énergétique de demain.

Lorsque la centrale produit de l'électricité, le nucléaire ne rejette pas de CO₂. Le panache sortant des centrales est constitué de vapeur d'eau. Les tours, appelées « aéroréfrigérantes », créent par leur forme tubulaire un courant d'air naturel qui prélève la chaleur contenue dans l'eau des circuits de refroidissement des systèmes de production d'électricité. Elles restituent cette chaleur dans l'atmosphère sous forme de nuages de vapeur (qui ne sont en aucune façon radioactifs).

Pour calculer les émissions de CO₂ par kWh produit, les scientifiques se basent sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV). Cet outil de mesure tient compte de l'ensemble des étapes du cycle de vie de la filière énergétique observée : extraction et enrichissement de la matière première, fabrication, traitement, transport et distribution de l'électricité et enfin construction et déconstruction du site. Dans le cas des énergies renouvelables, les émissions de CO₂ sont principalement dues à la construction des installations. Elles sont estimées de 14 à 80 g eq.CO₂/kWh pour le photovoltaïque, principalement en raison des processus de fabrication des cellules et de 8 à 20 g eqCO₂ pour l'éolien. En comparaison, le bilan de la filière nucléaire EDF est de 4 g/kWh, dont les ¾ liées au cycle amont du combustible. Les énergies fossiles, en revanche sont fortement émettrices de CO₂.

2. La sûreté nucléaire, une priorité absolue

Depuis leur conception jusqu'à leur déconstruction et tout au long de l'exploitation des centrales, les précautions en matière de sûreté régissent la production d'électricité nucléaire, pour éviter toute incidence sur l'homme et son environnement. Toutes les étapes obéissent à un ensemble de procédures très réglementées.

La sûreté, une dimension prise en compte tout au long du cycle de vie d'une centrale nucléaire

a) La construction

La construction se déroule en deux phases clés à savoir :

- *L'avant-projet* : Les grandes idées de base du projet sont définies (architecture, position, dimension, organisation intérieure...). Parallèlement, une étude du site est menée pour déterminer l'emplacement exact et la conformité du site avec les critères requis et une procédure administrative est mise en place pour obtenir un décret d'autorisation de création.
- *Les études de réalisation* : Elles vont jusqu'à la réalisation des plans d'exécution et se prolongent pendant toute la durée de construction de la centrale. L'ensemble des bâtiments nucléaires constituant les centrales sont conçus dès l'origine pour résister à tous types d'agressions externes, qu'elles soient d'origine naturelle, accidentelle ou malveillante (séismes, inondations, chutes d'avions...).

b) L'exploitation

Pendant cette période, la maintenance est organisée sur 3 niveaux :

- *Quotidienne* : Les différents équipements de la centrale sont surveillés de façon à effectuer les ajustements ou réparations nécessaires.
- *Programmée* : Tous les 18 mois environ, chaque tranche est arrêtée pendant 5 à 6 semaines pour recharger en combustible une partie du cœur du réacteur.
- *Décennale* : Tous les dix ans, une inspection détaillée et complète de la tranche est effectuée, en particulier des principaux composants (cuve, circuit primaire, générateurs de vapeur, enceinte de confinement...). C'est à l'issue de ce bilan que l'Autorité de Sûreté Nucléaire donne l'autorisation de poursuivre l'exploitation du réacteur.

c) La déconstruction

EDF assume l'entière responsabilité technique et financière de la déconstruction de ses centrales nucléaires à la fin de leur exploitation. Sa priorité est de garantir la sûreté et la protection de l'environnement à proximité d'une centrale en déconstruction avec la même rigueur et la même transparence que celle dont l'entreprise fait preuve dans l'exploitation de ses 58 réacteurs nucléaires.

Afin d'assurer ses responsabilités d'industriel en conformité avec son programme de déconstruction, EDF construit une installation provisoire d'entreposage des déchets sur le site de la centrale du Bugey (Ain), dans l'attente du stockage géologique qui constituera une solution définitive de gestion de ces déchets. Cette installation, appelée ICEDA (Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés) permettra de conditionner et d'entreposer des déchets radioactifs de moyenne activité à vie longue issus des neuf réacteurs actuellement en déconstruction. Sa mise en service est prévue au premier trimestre 2020.

Aujourd'hui, EDF a engagé le démantèlement de neuf réacteurs définitivement arrêtés situés sur six sites : Brennilis (Bretagne), Chooz (Champagne-Ardenne), Chinon et Saint-Laurent (Pays de Loire), Bugey et Creys-Malville (Rhône-Alpes).

Les équipes dédiées à la sûreté à la centrale de Nogent-sur-Seine

- 8 ingénieurs qui s'assurent au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté encadrant l'exploitation de la centrale nucléaire sont respectées.

La formation à la centrale de Nogent-sur-Seine

- En 2019, les salariés ont consacré 61 036 heures à la formation.

Les inspections à la centrale de Nogent-sur-Seine

- En 2019, 22 inspections ont été réalisées à la centrale de Nogent-sur-Seine, dont 10 de façon inopinée.

Des équipes dédiées à la sûreté

Chaque centrale dispose d'une équipe en charge de la sûreté qui s'assure au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté encadrant l'exploitation de la centrale nucléaire sont respectées. Organisés en astreinte, ces personnes peuvent être sollicités en dehors des heures ouvrables, 24 heures sur 24. En parallèle, EDF consacre chaque année plus de deux millions d'heures de formation dans le domaine du nucléaire.

Une activité réglementée et contrôlée en permanence

EDF vise à améliorer sans cesse le niveau de sûreté de ses installations nucléaires, ce qui implique toujours plus de contrôles et de surveillance, en lien avec l'ASN. Le parc nucléaire français est d'ailleurs considéré comme une référence en matière de sûreté à l'échelle internationale.

Toutes les centrales nucléaires d'EDF sont soumises aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure, en toute indépendance au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les riverains et l'environnement des risques liés à l'exploitation nucléaire.

L'ASN contrôle ainsi, lors d'inspections programmées ou inopinées, les installations nucléaires de base, depuis leur conception jusqu'à leur démantèlement, les équipements sous pression spécialement conçus pour ces installations, la gestion des déchets radioactifs ainsi que les transports des substances radioactives.

Plus de 400 inspections sont réalisées chaque année sur le parc nucléaire français, de façon programmée ou inopinée. Ces inspections donnent lieu à des « lettres de suite », publiées sur le site internet (www.asn.fr). La centrale dispose alors deux mois pour répondre aux remarques faites par l'ASN et exposer, si besoin, les actions mises en place.

L'ASN est la seule habilitée à autoriser la mise en service ou la poursuite de l'exploitation d'une centrale nucléaire en France. La loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite « loi TSN » et désormais intégrée dans le Code de l'environnement) en a fait une autorité administrative indépendante.

Une exploitation transparente

En plus des éléments recueillis lors de ses inspections, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) dispose de données fournies par l'exploitant, conformément à la procédure réglementaire de déclaration des événements significatifs. EDF est en effet tenu de déclarer à l'ASN tout événement significatif qui surviendrait au sein de ses installations nucléaires. Le rôle de l'ASN est alors de vérifier que les problèmes ont été analysés de manière pertinente et que les mesures ont été prises pour corriger la situation et éviter que l'événement ne se reproduise.

Tous les événements ayant trait à l'exploitation, survenus sur une centrale nucléaire sont déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et rendus publics, sont classés selon une échelle de gravité internationale dite « échelle INES » (International Nuclear Event Scale).

ECHELLE INES
Echelle internationale des événements nucléaires



Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima

Au lendemain de l'accident de Fukushima, en mars 2011, les centrales nucléaires françaises ont fait l'objet d'évaluations complémentaires de sûreté, visant à examiner la robustesse des installations face à des situations extrêmes, dépassant en termes d'intensité l'accident de Fukushima. A l'issue de ces évaluations, menées par EDF et confrontées aux inspections indépendantes de l'Autorité de sûreté nucléaire, le régulateur a jugé « satisfaisant » le niveau de sûreté des installations. Sans délai, EDF a engagé un plan d'actions visant à mettre en œuvre les améliorations demandées par l'ASN pour faire face aux situations parmi les plus improbables. S'étalant sur plusieurs années, ce programme comprend notamment :

Les événements significatifs sûreté à la centrale de Nogent-sur-Seine

- En 2019, la centrale de Nogent-sur-Seine a déclaré 27 événements de niveau 0, dix événements de niveau 1 dont quatre génériques.
- Parmi ces événements, certains (onze en 2019) sont communs à plusieurs réacteurs : ils sont appelés « génériques ». Aucun de ces événements n'a eu d'impact sur la sûreté des installations.

NOTA

L'échelle INES va de l'écart sans conséquence de niveau 0 à l'accident le plus grave de niveau 7, coefficient attribué à l'accident de Tchernobyl (1986) et à celui de Fukushima (2011).

- la mise en place de la Force d'action rapide du nucléaire (FARN) capable d'intervenir, en cas d'urgence, sur n'importe quel site nucléaire en France et en simultané sur l'ensemble des réacteurs d'un même site. Les quatre bases installées à Civaux, Dampierre, Paluel et Bugey sont pleinement opérationnelles.
- la construction sur chaque site d'un nouveau Centre de crise local (CCL) capable de résister à des événements extrêmes de type séisme ou inondation bien au-delà du référentiel actuel et dimensionné pour gérer un accident grave simultanément sur tous les réacteurs d'un site. Ces installations pourront accueillir sur plusieurs jours des équipes complètes d'exploitants et d'experts qui travailleront en lien avec le niveau national d'EDF et les pouvoirs publics.
- L'installation d'un diesel d'ultime secours (DUS) sur l'ensemble des réacteurs (hors Fessenheim). Le principe est de disposer d'une alimentation électrique supplémentaire en cas de défaillance des deux alimentations externes et des deux alimentations internes déjà existantes.
- Au total, les dispositions qui seront mises en place suite aux évaluations complémentaires de sûreté représenteront un investissement d'environ dix milliards d'euros pour l'ensemble du parc nucléaire, dont la moitié était déjà prévue dans le cadre des travaux relatifs à poursuite d'exploitation des unités de production à partir de l'atteinte de quarante ans d'exploitation.

Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics

Des exercices sont régulièrement réalisés pour vérifier l'efficacité des dispositifs d'alerte et la gestion technique des accidents. Car, si la probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, permettant de faire face à tout type de situation :

- le Plan d'urgence interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.
- le Plan particulier d'intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations ainsi que l'environnement en cas de risque de rejets.

Depuis 2005, le périmètre Plan particulier d'intervention (PPI) est de 10 km autour des CNPE. En mars 2018, une instruction interministérielle, relative aux modalités de mise en œuvre des campagnes de distribution d'iode dans les périmètres PPI, a fait évoluer ce périmètre qui passe d'un rayon de 10 à 20 km. Les PPI autour des CNPE sont en cours de réécriture dans tous les départements concernés sous la responsabilité des Préfets.

Les mesures post-Fukushima à la centrale de Nogent-sur-Seine

- A Nogent-sur-Seine, la construction du CCL débutera sur la période 2023-2025.
- Au 31 décembre 2019, les deux DUS ont été mis en exploitation. Par ailleurs, avant même l'installation des DUS définitifs, le site a été équipé en diesel de secours intermédiaire.

Les exercices de crise à la centrale de Nogent-sur-Seine

- En 2019, sept exercices ont été organisés à la centrale de Nogent-sur-Seine pour tester les organisations et apporter des améliorations.

3. La protection des intervenants

La radioprotection

La protection des intervenants susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants dans les centrales nucléaires est une priorité pour EDF. Qu'ils soient salariés d'EDF ou d'entreprises prestataires, ils bénéficient tous des mêmes conditions de radioprotection. L'objectif est de s'assurer que l'exposition aux rayonnements est la plus faible possible pour tous.

La réglementation française impose une limite d'exposition annuelle à ne pas dépasser pour les travailleurs intervenants en zone nucléaire. Elle s'élève à 20 mSv sur 12 mois glissants. De manière préventive EDF s'est imposé un seuil inférieur à la réglementation en vigueur : 18 mSv.

Les niveaux d'exposition, enregistrés par les outils de mesures dont sont obligatoirement équipés tous les intervenants, sont régulièrement transmis à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), organisme indépendant en charge de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Le bilan de cette surveillance est publié chaque année sur le site de l'IRSN et dans le rapport annuel de l'ASN.

La sécurité : une vigilance de tous les instants

EDF porte une attention particulière à la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur ses installations, que ce soit dans le cadre des opérations courantes d'exploitation ou lors des opérations de maintenance.

Les efforts constants de prévention des risques ont permis de diminuer le taux de fréquence des accidents.



La radioprotection à la centrale de Nogent-sur-Seine

- En 2019 à la centrale de Nogent-sur-Seine, aucun intervenant n'a dépassé 6,3 mSv. Grâce aux nombreuses actions de prévention mises en place par la centrale dans un contexte industriel dense, la dosimétrie collective (c'est-à-dire la somme des doses reçues par les personnels exposés au sein d'une installation nucléaire) s'établit à 1438 H.mSv.
- Le site a déclaré neuf événements relatifs à la radioprotection, classés au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7. Aucun n'a eu de conséquences pour la santé des personnes concernées.

La sécurité à la centrale de Nogent-sur-Seine

- A la centrale de Nogent-sur-Seine, ce taux, défini comme nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, s'établit en 2019 à 2,7 en baisse par rapport à 2018.

4. L'environnement, une préoccupation au quotidien

La recherche d'amélioration continue en matière de respect de l'environnement constitue un engagement majeur.

Les impacts potentiels des centrales nucléaires – radioactivité, chaleur, bruit, rejets chimiques, impact esthétique – ont été pris en compte dès leur conception. Préalablement à la construction des centrales, EDF a réalisé, pour chacun de ses sites, un bilan radio-écologique initial qui sert de référence pour les analyses effectuées tout au long de l'exploitation.

Le programme de surveillance de l'environnement est établi conformément à la réglementation. Ce programme fixe la nature, la fréquence, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que la nature des analyses à effectuer. Sa stricte application fait l'objet de visites et inspections programmées ou inopinées de la part de l'ASN qui réalise des expertises indépendantes.

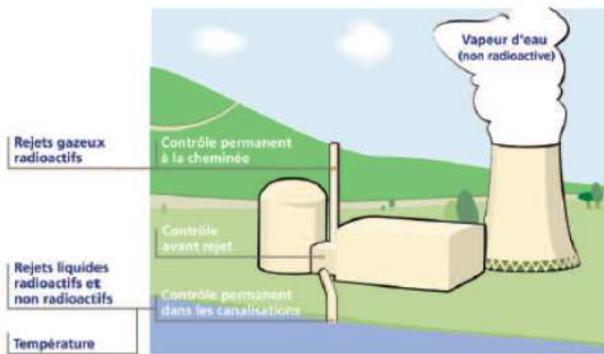
Ce dispositif est complété par des études annuelles radio-écologique et hydro-biologique d'impact sur les écosystèmes. Elles sont confiées par EDF à des laboratoires externes qualifiés (IRSN, IRSTEA, Ifremer, Onema, laboratoires universitaires et privés, *etc.*). Tous les dix ans, une étude radio-écologique plus poussée est réalisée. La grande variété d'analyses, effectuées lors de ces études, permet de connaître plus finement l'impact des installations sur l'environnement, et constitue un témoin objectif de la qualité d'exploitation des centrales.

En juillet 2004, l'ensemble des centrales nucléaires a obtenu la certification environnementale ISO 14001. Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur.

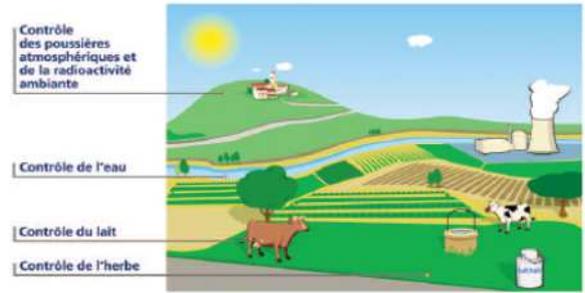
Pour chaque centrale, un texte réglementaire spécifique fixe la nature, la fréquence et le type de contrôles pour chaque paramètre (flux ou débit, concentration, activité, température, *etc.*), tant au niveau des prélèvements d'eau que des rejets d'effluents radioactifs, chimiques et thermiques. Depuis le 1^{er} février 2010, comme l'ensemble des autres acteurs du nucléaire (CEA, Andra, Marine nationale, *etc.*), les centrales nucléaires EDF transmettent les résultats de leur surveillance de l'environnement au réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement. Ce réseau national a été développé sous l'égide de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et sa gestion confiée à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). L'ensemble de ces données est disponible sur le site internet www.mesure-radioactivite.fr.

L'environnement à la centrale de Nogent-sur-Seine

- La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a obtenu en 2003 sa certification ISO14001 et a passé avec succès son audit de renouvellement en 2015. Des audits de suivi ont été réalisés en 2016, 2017, 2018 et 2019.
- 40 personnes au sein de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement. De multiples mesures sont réalisées chaque jour.
- En 2019, à la centrale de Nogent-sur-Seine, environ 5000 prélèvements donnant lieu à 15000 analyses ont ainsi été réalisés pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. Ces mesures montrent des résultats largement en dessous des limites annuelles réglementaires.
- En 2019, quatre événements significatifs environnement ont été déclarés.



Contrôle permanent des rejets



Surveillance de l'environnement

Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs

L'exploitation des centrales nucléaires, génère des déchets radioactifs qu'elle gère avec la plus grande rigueur :

- des déchets radioactifs dits « à vie courte », qui perdent au moins la moitié de leur radioactivité tous les 30 ans et représentent 0,1 % de la radioactivité totale des déchets.
- des déchets dits « à vie longue », issus du traitement du combustible nucléaire utilisé. Ce dernier est constitué de 96 % de matière recyclable en de nouveaux combustibles et 4 % de déchets non recyclables.

Les progrès réalisés en matière de gestion de ces déchets ont permis de diviser par trois leur volume, dans l'ensemble du parc, depuis 1985.

Le choix du recyclage du combustible utilisé

La stratégie d'EDF, retenue depuis les années 1980 en matière de cycle de combustible nucléaire, en accord avec la politique énergétique nationale, est de pratiquer le traitement des combustibles usés (uranium recyclable et plutonium). Ce traitement permet, d'une part, de valoriser la matière recyclable contenue dans le combustible utilisé pour produire de nouveaux combustibles et, d'autre part, d'isoler les déchets radioactifs, non recyclables, et de les conditionner sous une forme stable et durable qui évite toute dispersion de radioactivité dans l'environnement.

En 2019, environ 1100 tonnes de combustible utilisé ont ainsi été traitées en France dont 47 tonnes pour la centrale de Nogent-sur-Seine.

5. Assurer dans la durée un parc nucléaire performant et compétitif

Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs

Les centrales nucléaires ont été conçues pour une durée d'exploitation d'au moins quarante ans. C'est l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui, après analyses et examens, se prononce sur la poursuite d'exploitation pour dix années supplémentaires, à l'issue des visites décennales.

La visite décennale intègre une réévaluation et un réexamen de sûreté afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde, puis d'effectuer les modifications nécessaires en augmentant toujours le niveau de sûreté de l'installation.

En 2019, l'unité de production n°1 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a fait l'objet d'une visite décennale.

Trois types d'arrêts de réacteur sont programmés, tous les 12 ou 18 mois, pour recharger le combustible et réaliser la maintenance de toutes les installations :

- l'arrêt pour simple rechargement du combustible ;
- la visite partielle, consacrée au rechargement du combustible, mais aussi à un important programme périodique de maintenance ;
- la visite décennale, qui conclut des contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.

Des investissements pour préparer l'avenir

EDF investit continuellement pour maintenir ses installations à un haut niveau de sûreté, notamment au travers du programme Grand carénage.

Depuis 2015 et jusqu'en 2025, EDF mène cet important programme de modernisation visant à prolonger la durée de fonctionnement des centrales au-delà de 40 ans afin de répondre aux besoins énergétiques de la France dans les décennies à venir. Ce programme consiste à réaliser :

- La rénovation ou le remplacement de gros composants nécessaires après 30 à 35 ans de fonctionnement : les générateurs de vapeur, les alternateurs, les transformateurs, les condenseurs, mais aussi les réchauffeurs, etc.
- Des opérations de maintenance courante, programmées lors des révisions annuelles et décennales,
- Des améliorations de sûreté exigées par l'ASN pour délivrer l'autorisation d'exploiter dix ans supplémentaires. Ce volet comprend aussi les modifications décidées à la suite des évaluations complémentaires de sûreté réalisées après l'accident de Fukushima.

Ce programme harmonise les chantiers déjà engagés pour pérenniser l'outil de production d'EDF. Il se déploie de site en site au fur et à mesure des révisions annuelles, partielles ou décennales, en assurant l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité.

EDF maîtrise la trajectoire financière du grand carénage : estimé dans un premier temps à 55 milliards € pour la période 2014-2025, il a été optimisé pour atteindre 45Md€ aujourd'hui.

Ce montant global renvoie à un niveau récurrent d'investissement de maintenance et d'améliorations d'environ 3 Mds€ par an, associé aux investissements supplémentaires correspondant au caractère exceptionnel du «Grand Carénage de l'ordre de 1,2 Md€ par an.

2014-2025 correspond à la période de pic des investissements. Après 2025, ils devraient décroître progressivement pour retrouver le rythme récurrent d'environ 3 Md€/an à l'horizon 2030.

Concrètement, en analysant le coût moyen actuel d'une facture client, les investissements du grand carénage représentent un montant inférieur à 1 centime €/KWh.

6. Les centrales nucléaires, des acteurs incontournables du territoire

Le nucléaire en France emploie 50 000 salariés (50% EDF, 50% prestataires) et crée 220 000 emplois directs et indirects : cela en fait le 3^e secteur industriel français.

Des retombées économiques importantes pour les territoires

Les centrales participent au développement du tissu économique des régions dans lesquelles elles se situent.

Aux côtés des salariés EDF de la centrale, des salariés d'entreprises prestataires permanentes y interviennent. A cela, il convient d'ajouter les salariés d'entreprises prestataires lors des arrêts pour maintenance : de 600 à 2 000 selon le type d'arrêt.

Les entreprises locales sollicitées sont nombreuses, que ce soit pour les interventions de maintenance. Une politique de développement des achats locaux pour diverses prestations est également développée dans chaque centrale.

Les centrales participent également de façon significative à la fiscalité locale.

Assurer le renouvellement des compétences

EDF, comme d'autres industriels du secteur anticipe cette problématique en étant particulièrement attentive à la formation, au maintien en compétences et à la transmission des savoirs (formation interne, apprentissage...). Par exemple, chaque personne qui intervient en centrale nucléaire bénéficie de 12 à 24 mois de formation avant d'être habilitée. Nos salariés sont formés deux fois plus que dans les autres industries.

Chaque année en moyenne, se sont plus de 1200 nouveaux alternants qui évoluent au sein de l'entreprise. Environ 36 % des nouveaux embauchés sont des alternants formés au sein du Groupe. Chaque alternant est suivi par un tuteur, choisi par le management pour encadrer, former et accompagner le tuteuré dans son parcours de professionnalisation. Il est l'interlocuteur privilégié du tuteuré, évalue et valide les compétences acquises, donne au final son avis sur l'éventualité d'une embauche.

EDF développe également le compagnonnage. Le compagnon est un agent confirmé et reconnu dans son métier. Il transmet son savoir-faire sur le terrain et favorise les mises en situation, selon les axes définis avec le tuteur.

L'impact socio-économique de la centrale de Nogent-sur-Seine

- En 2019, la centrale de Nogent-sur-Seine a investi plus de 100 millions d'euros dans l'exploitation et la maintenance.
- Les marchés passés avec les entreprises locales pour la maintenance représentent 25 millions d'euros.
- la centrale contribue à la fiscalité locale à hauteur de 56 millions d'euros, dont 10,5 pour la seule taxe foncière

Le renouvellement des compétences à la centrale de Nogent-sur-Seine

- 16 embauches en 2019 dont 25 prévues en 2020
- 38 apprentis et 49 stagiaires

Les partenariats à la centrale de Nogent-sur-Seine

- 33 465 euros dédiés aux partenariats en 2019

Des partenariats forts avec les acteurs locaux

La centrale s'implique tout au long de l'année auprès de tous les partenaires locaux. Depuis son implantation sur le territoire nogentais, la centrale de Nogent-sur-Seine apporte sa contribution au mouvement associatif local. Qu'ils soient sportifs, culturels, socio-économiques ou environnementaux, les partenariats s'inscrivent dans la politique de développement durable du groupe EDF et dans le sillage des actions de sa fondation d'entreprise.

Dans le domaine social, un partenariat avec l'Association de promotion des travailleurs handicapés (APTH) a été signé en 1990. Dans ce cadre, l'association emploie une douzaine de salariés à la centrale. Parmi les activités confiées, figurent l'accueil téléphonique, la collaboration à la bonne gestion du tri des déchets classiques, la gestion et l'entretien des véhicules de la centrale ainsi que le nettoyage des abords du site.



Figure 1 – Téléthon 2019

Depuis 1999, les salariés de la centrale de Nogent-sur-Seine et d'EDF plus largement, apportent leur soutien au Téléthon. Les dons d'heures effectués par les salariés de la centrale ainsi que leur participation financière, abondés par la centrale, ont permis de collecter 10 000 euros, en 2019. Cette somme a été intégralement reversée par la centrale à l'Association française contre les myopathies (AFM).

Depuis 2014, la centrale de Nogent-sur-Seine fait don de ses rations alimentaires à l'antenne locale de la Croix Rouge. En 2019, une collecte a été organisée auprès des salariés afin de récolter des produits alimentaires au bénéfice de l'association.

Depuis 1992, la centrale de Nogent-sur-Seine et l'Association nature du nogentais (ANN) sont associées autour d'un projet commun de gestion, de suivi et de valorisation des richesses écologiques de la « Réserve de La Prée », espace naturel accueillant plus de deux-cent espèces animales et végétales. Zone inondable typique de la région, la Réserve de la Prée héberge des habitats naturels et des espèces protégées, comme la « Violette élevée » et « l'Inule des fleuves ». L'ANN effectue un suivi scientifique régulier des populations animales et végétales du site. Elle y a également installé des radeaux pour la reproduction des Sternes pierregarins et un observatoire ouvert au public. La centrale de Nogent-sur-Seine a apporté son concours à la rénovation de radeaux établis sur le chenal, installés à la fin des années quatre-vingt par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, afin d'augmenter les populations d'oiseaux aquatiques nicheurs sur le plan d'eau en mettant à leur disposition ces îlots de nidification artificiels.

Aussi, depuis 2016, la centrale a pris une part active à l'implantation de ruches aux abords de la centrale, gérées par la section apicole du comité d'entreprise local. Elle participe également aux événements d'envergure nationale sur la protection de l'environnement : Berges Saines, Fête de la Nature, Semaine du Développement Durable, etc.



Figure 2 – Papillon,
Pierre Miguet



Figure 1 - Musée Camille Claudel

En 2019, le partenariat entre la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et l'association Chlorophylle a été reconduit pour la douzième année consécutive. En complément d'un soutien financier, le site fournit des équipements de protection individuelle et dispense des formations de sécurité. La centrale leur propose également des simulations d'entretiens d'embauche afin de les aider à se familiariser avec les exigences du milieu professionnel. Avec la culture d'un jardin biologique -le Jardin de Cocagne- et l'entretien d'espaces verts,

l'association romillonne œuvre pour la réinsertion des personnes en difficulté sociale ou professionnelle.

Dans le domaine culturel, la centrale est mécène du Musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine.

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine soutient également l'Université de technologie de Troyes (UTT) et est mécène de la Fondation UTT depuis 2016. En novembre 2019, une nouvelle convention de partenariat a été signée, la centrale devenant un partenaire majeur de l'UTT en finançant notamment le programme « égalité des chances » afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur sur le territoire.

Enfin, la centrale apporte également un soutien financier ou matériel aux associations sportives locales (Football club Nogentais, Provins natation, Club handisport Troyes, Espérance Team Nogent Triathlon, Association Amicale des Pêcheurs à la ligne de Nogent-sur-Seine, Sport Aventure Nogentais 10). Par exemple, elle met à disposition du club de triathlon un plan d'eau pour s'entraîner et prend en charge les analyses de la qualité de l'eau. La centrale est aussi fière du partenariat noué avec le Comité Départemental Handisport Troyen.



Figure 2 - Concours de pêche 2019

7. Une information continue du public

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine informe systématiquement le public de son fonctionnement et de son actualité :



Le centre d'information du public est ouvert à tous. Des visiteurs y sont accueillis tout au long de l'année et des conférences pour les scolaires y sont données. En 2019, 5 337 personnes ont bénéficié d'une information sur le nucléaire au sein du centre d'information du public de la centrale et 2 556 ont pu prolonger la visite par une découverte des installations.



Tout au long de l'année, plusieurs journées à thème sont organisées, souvent en lien avec les associations locales, avec pour objectif de faire découvrir nos métiers et sensibiliser aux activités liées à la production d'électricité. (Fête de la science, Semaine du développement durable, Journée de l'industrie électrique, Fête de la nature, *etc.*).



L'actualité du site nucléaire de Nogent-sur-Seine, comme celle de tous les autres sites, est disponible sur les pages dédiées à la centrale sur le site internet www.edf.fr - Lien direct : edf.fr/nogent



Le fil Twitter @EDFNogent permet de suivre en temps réel l'actualité de la centrale de Nogent-sur-Seine : 1 320 followers à fin 2019.

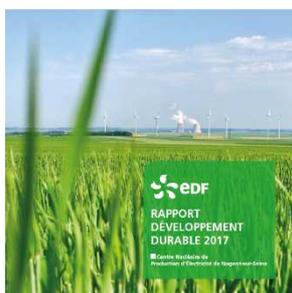


Une lettre d'information, *Nogent-sur-Seine Actualités et Environnement*, est envoyée aux médias, aux représentants institutionnels, aux élus et à la population locale, gratuitement sur abonnement. Elle reprend les actualités de la centrale ainsi que les résultats de la surveillance de l'environnement réalisée deux mois plus tôt. Elle est également disponible, consultable et téléchargeable sur le site internet de la centrale : edf.fr/nogent onglet Actualités.

Pour s'y abonner : communication-nogent@edf.fr



Chaque année, conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport sur la sûreté nucléaire et la radioprotection dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année venant de s'écouler. Ce rapport est accessible depuis les pages dédiées à la centrale de nogent-sur-Seine sur le site internet www.edf.fr/nogent



La centrale publie depuis 2016 un rapport Développement Durable qui présente les différentes actions mises en œuvre par la centrale dans les domaines environnementaux, sociétaux et économiques. Ces actions contribuent pleinement à faire d'EDF un acteur de la transition énergétique, répondant ainsi aux ambitions de la COP21 et de la lutte contre le réchauffement climatique, et à mettre en œuvre le programme du « Grand Carénage », qui vise à prolonger, en toute sûreté, la durée de fonctionnement du site au-delà de quarante ans.



La centrale participe également à la commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations de protection de l'environnement. Elle constitue un lieu d'échanges et de relais de l'information auprès du grand public. <https://www.cli-nogentsurseine.fr/>

DATES CLES DE LA CENTRALE DE NOGENT-SUR-SEINE

| | |
|-------------------------|---|
| Octobre 1980 | Début du chantier de construction de la centrale de Nogent-sur-Seine |
| Juillet 1987 | Chargement du combustible de l'unité de production n°1 |
| 21 octobre 1987 | Premier couplage de l'unité de production n°1 |
| Juillet 1988 | Chargement du combustible de l'unité de production n°2 |
| 14 décembre 1988 | Premier couplage de l'unité de production n°2 |
| 1999 | Premières visites décennales |
| 2003 | Certification ISO 14001 |
| 2010 | Deuxièmes visites décennales |
| 2015 | Renouvellement certification ISO 14001 |
| 2016 | Lancement de la construction des Diesel d'ultime secours des unités de production n°1 et n°2 |
| 2017 | Trente ans de l'unité de production n°1 |
| 2018 | Trente ans de l'unité de production n°2 |
| 2019 | Visite décennale de l'unité de production n°1 |
| 2020 | Visite décennale de l'unité de production n°2 |

N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité.



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris cedex 08
Capital de 1 551 810 543 euros
552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

Centrale de Nogent-sur-Seine
BP 62
10401 Nogent-sur-Seine Cedex

Fil twitter : @EDFNogent
Site internet : edf.fr/nogent

Contact presse :
Pierre MOTHEs : +33(3) 25 25 60 06